

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 128 (2007)
Heft: 1-2

Rubrik: Portrait de l'apiculture bulgare

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous tenons à remercier aujourd’hui tout spécialement les quelque trente apiculteurs volontaires qui sont venus au premier printemps et par la neige défricher la station. Nous remercions également les apiculteurs vaudois et fribourgeois qui ont accepté de ne pas transhumer leurs colonies aux places habituelles en respectant ainsi la zone de protection de la station. Parmi les ruchers importants concernés, citons MM. Albert Zurcher et Gérald Yersin (Grand Ayerne), Jean Crêteugny (Hongrin) et Jean-Philippe Gerber (Col de Chaude).

Nous espérons compter sur tous les apiculteurs cette prochaine saison pour assurer le bon fonctionnement de la station. Bonne année apicole à tous.

Association vaudoise des stations de fécondation

Portrait de l'apiculture bulgare

A l’occasion du premier symposium international sur l’élevage de reines organisé par Apimondia, le soussigné s’est rendu en Bulgarie, en traversant les Balkans (Croatie – Serbie – Bulgarie – Macédoine – Monténégro – Bosnie), région qui, comme on le sait, a énormément souffert des derniers conflits armés.

Ce voyage, comme on le verra plus loin, ne manqua pas de piquant!

Dès l’antiquité, l’apiculture a toujours été l’une des occupations préférées du peuple Bulgare. On a découvert des marques de son existence depuis l’époque des Traces. L’apiculture organisée en Bulgarie date du début du siècle, la première Loi Apicole spécialisée d’Europe ayant été adoptée en 1904.

Si, en 1893 le nombre total des ruches divisibles était d’à peine 149 (contre 252 282 ruches traditionnelles) en 1903, il a ensuite augmenté pour atteindre 250 000 unités en 1939. L’apiculture bulgare a toutefois conservé son caractère amateur.

Si, en 1939, 70 000 personnes possédaient chacune 4-5 ruches, la récolte moyenne ne s’élevait qu’à environ 6 kg de miel, du fait que les ruches étaient disposées sur des emplacements sédentaires, sans servir de pollinisation aux cultures oléagineuses, et sans pouvoir profiter pleinement de la floraison abondante des plantes mellifères, ce qui n’est plus le cas aujourd’hui où les ruches sont déplacées en blocs, par camions.

Après la deuxième guerre mondiale, l’apiculture bulgare est entrée dans une nouvelle étape de développement, liée à la réorganisation de l’agriculture nationale. Plusieurs ruchers coopératifs et étatiques étaient créés, comprenant parfois jusqu’à 700- 800 ruches. En 1970, la Bulgarie occupait alors une des premières places au monde, en termes de densité de population d’abeilles.



En 1951 à Sofia était créée la Station Expérimentale d'Apiculture et en 1976 trois réserves de l'abeille locale, sous le contrôle et la surveillance de la Station Expérimentale fournissant quelque 100 000 reines par année.

Après novembre 1989, pendant les années de transition de la Bulgarie vers la démocratie, l'apiculture est en stagnation; le processus soufre du manque de financement. Toute l'activité d'élevage est ruinée.

Mais depuis 2001, l'apiculture nationale est de nouveau en plein essor, grâce aux bonnes traditions du passé. Un programme apicole d'élevage et d'amélioration du cheptel a été mis en place avec pour but la sauvegarde du fond génétique de l'abeille locale, le soutien et la reproduction de ses populations en pure race et l'amélioration réelle des qualités biologiques et productives des colonies d'abeilles.

On a créé le premier rucher-réserve (banque de gênes) pour l'abeille locale, qui conserve les plus précieuses souches de tout le pays. Les reines obtenues sont placées sous contrôle, dans des ruchers situés dans des régions climatiques différentes avec des floraisons et des miellées différentes. Celles qui obtiennent les meilleurs résultats, sont multipliées par insémination artificielle, sous contrôle de l'Association nationale.

Deux règlements régissent l'élevage/la commercialisation et la sélection. De 2000 reines en 2001, on est passé à 45'000 reines en 2005, avec 9230 colonies d'abeilles sous contrôle génétique.

Les résultats techniques du symposium font l'objet de publications spécifiques (cf. http://www.apiculture.com/apimondia/index_fr.htm)

Mais si le congrès s'est déroulé sans encombre, on ne peut pas en dire autant du voyage de retour. Après m'être habitué aux panneaux routiers précisant les vitesses respectives autorisées pour les voitures et... les tanks... j'ai été refoulé à mon entrée au Monténégro par des douaniers armés jusqu'aux dents, et menacé de faire le détour par l'Albanie pour rentrer en Suisse!

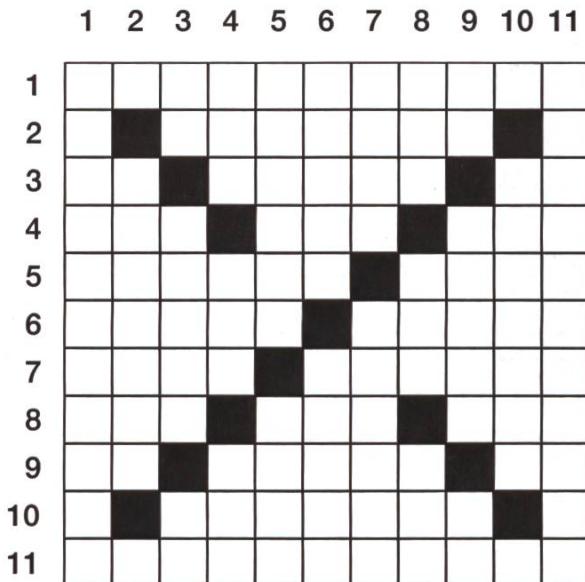
Mon esprit aventureux m'ayant fait choisir le chemin des écoliers, j'ai eu la désagréable surprise de rencontrer des panneaux qui ne constituaient pas précisément une invitation à faire du camping sauvage, les abords des routes ayant été déminés sur une largeur de deux mètres seulement à compter du bord de la route.

Eric Marchand

Président de la Commission d'élevage S.A.R.

Mots croisés

Mots croisés N° 121



Verticalement

1. Plantes herbacées des bois.
2. Sert à boucler les cheveux.
3. Possessif – cordage pour unir – conjonction.
4. Prénom féminin – veau sans queue! – point où l'on doit parvenir.
5. Grande commune du centre du Valais – enchanté.
6. Sport motocycliste – ronds!
7. De même, en outre – regarde avec dédain.
8. Symbole de la pureté – affecté d'une déformation congénitale – possédée.
9. Article – Maître d'hôtel du grand Condé – petit filet.
10. Débit de boisson.
11. Morceau délicat d'une volaille (nom composé).

C. Michaud

Horizontalement

1. Autre nom des ansérines.
2. Instruite, prévue.
3. Initiales de l'aviateur qui, le premier, traversa la Manche en 1909 – Arrose Paris de droite à gauche – petite monnaie.
4. Céréale d'Afrique – préjudice, châtiment – de Travers, de Bagnes d'Anniviers, etc.
5. Relatif à l'arc brisé – demi-dose de Whisky pour bébé!
6. Liez – à quoi il manque rien.
7. Auréole, halo – mettra par écrit.
8. Poisson rouge – chef d'Etat – ont leur cours en Roumanie.
9. Participe marrant – pose ses lèvres sur – du tas, il ne reste que les bords!
10. Descend le premier.
11. Elle enchaîse dans une monture.

Solution du N° 120

